

aux héritiers de son esprit et de son zèle un champ fécond, qu'il faut toujours cultiver. Le Tiers-Ordre était, lui aussi, susceptible de progrès. Il comptait environ deux cents Sœurs et une cinquantaine de Frères, et malgré ce beau nombre les Fraternités n'étaient pas canoniquement organisées. Les assemblées avaient lieu tous les mois, mais sans discréttoire. A l'occasion d'une retraite prêchée aux Tertiaires, et que toute la paroisse a suivie, deux Fraternités ont été érigées. La première, celle des Frères, sous le vocable de N. S. P. S. François. Le discréttoire est ainsi organisé en attendant un plus grand nombre de discrets :

MM. AUGUSTE SIMARD, Supérieur.

" PAMPHILE ALLARD, Assist. Supérieur.

" LE D^r ALFRED SIMARD, Maître des Novices.

" THOMAS TREMBLAY, Secrétaire.

" RAYMOND BOIVIN, Infirmier.

La Fraternité des Sœurs, sous le patronage de notre Mère sainte Claire, a son discréttoire ainsi composé :

M^{mes} V^{ie} EPHREM LAROUCHE, Supérieure.

" ACHILLE TREMBLAY, Assistante Supérieure.

" D^r SIMARD, Maîtresse des Novices.

M^{lle} DÉLIMA ST HILAIRE, Secrétaire.

M^{me} CHARLES BOIVIN, Infirmière.

Ces élections ont eu lieu le 1^{er} novembre, fête de tous les Saints. Le dimanche suivant, 4 novembre, après la grand'messe chantée par le Père Visiteur, il y eut un petit sermon d'adieu à la paroisse, et la prise d'habit de dix-neuf Frères, parmi lesquels nous avons l'honneur de voir figurer le digne M. Dumas, curé de la paroisse, et M. l'abbé Jos. Girard, vicaire. Les Sœurs ont eu soixante-une prises d'habit, ce qui fait quatre-vingt nouvelles recrues. Quatre Frères et seize sœurs ont prononcé la formule de profession ; ce qui fait le nombre très complet de cent personnes qui ont pris part à cette cérémonie. Monsieur le Curé a décidé que l'office des douze *Pater* serait récité tous les jours en public à la prière du soir. C'est donc avec raison que l'on peut affirmer que le S. P. S. François s'est choisi la Baie Saint-Paul pour en faire un foyer de son esprit, comme aussi un centre de son amour. Daigne le Patriarche Séraphique bénir et protéger la grande famille de la Baie Saint-Paul, et lui accorder une vie abondante et féconde pour l'édification de toute la paroisse.